



## **Matinale du Cerib le 21 mars à Floirac sur le thème : Des réseaux d'assainissement intelligents pour une gestion responsable de l'eau : la réponse des Smart Systèmes en Béton**

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (Cerib) a organisé le 21 mars au château La Chèze à Floirac, en collaboration avec les industriels régionaux, une matinale consacrée aux **solutions intelligentes offertes par les Smart Systèmes en Béton pour assurer une gestion durable et patrimoniale des réseaux d'assainissement.**



Enterrés et invisibles, les ouvrages d'assainissement n'en représentent pas moins un précieux patrimoine, acquis de longue date, et que l'on se doit de transmettre intact aux générations futures. Les réseaux d'eaux usées et pluviales en France représentent 380 000 km.

Face à ce constat, la matinale avait pour objectif d'aller à la rencontre des acteurs régionaux de l'eau, de l'assainissement et des travaux publics, pour leur offrir un cadre de réflexion et d'innovation. Elle a reçu comme invités témoins des acteurs du territoire engagés dans la construction des infrastructures de demain.

### **CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL DU SECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT**

**Intervention de Christian Suget, président de la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) Nouvelle-Aquitaine**

### **PRÉSENTATION DE LA SABOM, SOCIÉTÉ D'ASSAINISSEMENT DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

**Intervention de Céline Darribere, responsable du centre d'assainissement de Bordeaux Métropole**

La délégation des services publics de l'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales de Bordeaux Métropole **concerne 281 270 usagers, 27 communes en assainissement et 28 communes en gestion des eaux pluviales et 41,6 Mm<sup>3</sup> assujettis.** Les ouvrages réunissent 4 246 km de réseaux, 159 stations de pompage, 201 bassins de retenue et 2 595 solutions compensatoires et le télécontrôle RAMSES. **L'utilisateur est le grand gagnant des nouveautés du contrat 2019-2025 :**

- évolution de la redevance assainissement pratiquement nulle (< 0,01€ HT /3) et évolution faible du forfait pluvial (de 7,3 %) au regard des nombreuses nouvelles prestations confiées au délégataire,
- deux mécanismes de partage des gains du délégataire limitent la future rentabilité « cachée »,
- une relation avec les usagers renforcée : contrôle de conformité gratuit lors des cessions immobilières, RDV le samedi matin, ouverture prolongée de l'accueil clientèle au centre ville de Bordeaux.

**Le contrat facilite la transition entre la SABOM et un futur opérateur après 2025 :** les données essentielles aux services seront stockées chez Bordeaux Métropole, les référentiels patrimoniaux seront définis par Bordeaux Métropole, la transparence des comptes et des moyens de la société dédiée est renforcée.

## RETOUR D'EXPÉRIENCE : ZAC BASTIDE NIEL

### Intervention de Pierre-Yves Allemandet, chef de secteur Aquitaine NGE

Le chantier de la ZAC Bastide Niel concerne un aménagement urbain qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, initié par Bordeaux Métropole, caractérisée et mise en œuvre par la SAS d'aménagement Bastide Niel.

7 ha sont à aménager, 2 km de collecteur béton, 240 regards de visite et 125 bouches d'égout. La charte Eco Quartier implique une réduction et un réemploi des matériaux et déchets et une pérennité des matériaux. Les volumes : 53,000 m<sup>3</sup> de déblais, 21,000 m<sup>3</sup> non réutilisables à 40 % 32,000 m<sup>3</sup> réutilisables à 60 % et un confinement des matériaux ISDND (déchets ménagers) en remblais de canalisation eaux usées/eaux pluviales. Le projet d'aménagement est prévu avec des dallages béton sur l'ensemble des espaces partagés (voiries, trottoirs, entre-deux).

## RETOUR D'EXPÉRIENCE : CHANTIER DE LA ZAC BORDEAUX SAINT JEAN BELCIER

### Intervention de Matthieu Cazalet, directeur général de l'entreprise SOBEO

Les travaux d'aménagement urbain du quartier d'Armagnac à Bordeaux (travaux d'assainissement des eaux pluviales et usées) nécessitent de prendre en compte la lutte contre les inondations. Le choix s'est porté sur un collecteur béton surdimensionné pour une infiltration impossible sur site, un fonctionnement gravitaire du réseau (afin d'éviter la mise en œuvre de pompage et les risques de pannes), une régulation hydraulique au réseau aval via un ouvrage de régulation, une possibilité d'implantation des ouvrages sous voiries avec faible hauteur de couverture, une solution enterrée étanche et une pérennité et gestion de l'ouvrage.

Les atouts des tuyaux en béton armé à joint sont l'étanchéité à l'eau, la stabilité et la résistance mécanique et la résistance aux agents chimiques. Les avantages d'une solution béton préfabriquée en usine permettent de réaliser le chantier dans un délai court et de contribuer au développement durable grâce à des matériaux locaux et inertes : faibles nuisances environnementales, consommation d'énergie limitée, importante durée de vie, réduction déchets et de nuisances, contrôles qualité réalisés en usine, certification ISO 14001, marque NF.

## ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES ET PRODUITS D'ASSAINISSEMENT EN BÉTON

### Intervention de Sophie Jacob, responsable du Pôle Travaux Publics du Cerib

Sophie Jacob a exposé le cadre réglementaire de l'assainissement en France et présenté les principaux atouts des diverses solutions de l'Industrie du Béton pour la gestion de l'eau : une offre très diversifiée de produits adaptée à tous les projets, une fonctionnalité avec une maîtrise dimensionnelle des éléments facilitant la pose des produits, garantissant l'étanchéité, une fiabilité de la préfabrication, une qualité des produits et une durabilité, avec une maîtrise des phases critiques en usine et un contrôle de la qualité des produits en usine et une large contribution à l'environnement : matières premières minérales naturelles disponibles partout, parfaitement recyclables, cycles de production économes en énergies, centres de production au plus près des besoins...

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m<sup>2</sup> de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche.

Service de presse : Patricia Desmerger

06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)